

Zurich, le 20 octobre 2010

**Pour-cent culturel Migros: nouvelle étude concernant la coopération entre les communes et les associations en Suisse.**

## **Coopération entre les communes et les associations – un pari gagnant!**

**Une nouvelle analyse coût/utilité menée par le Pour-cent culturel Migros dans dix communes sélectionnées en Suisse alémanique démontre que la collaboration entre les communes et les associations porte également ses fruits au niveau économique. Elle sera présentée pour la première fois au public les 25 et 26 octobre 2010, au Gottlieb Duttweiler Institute de Rüschlikon, dans le cadre de la conférence internationale de réseautage «Grenzen-Los!»**

Les communes ont besoin des associations et vice versa. De nombreuses recherches révèlent l'exceptionnel potentiel gagnant de la collaboration entre communes et associations. L'étude, mandatée par le Pour-cent culturel Migros et effectuée par Prognos, a analysé pour la première fois l'utilité des associations pour leurs communes et a tenté de la quantifier sur la base d'études de cas.

A ce titre, et dans le sens d'une étude de bonnes pratiques, des exemples particulièrement probants de collaborations profitables entre autorités et associations ont été sélectionnés dans dix communes suisses et ont été analysés selon des critères portant sur le coût, les avantages et les possibilités de quantification. Ont participé à l'étude, dix communes de tailles et de régions différentes, présentant toutes des structures sociales diverses – de façon à interpeller le plus grand nombre possible de communes et d'associations suisses. Il s'agit des communes d'Arlesheim (BL), de Baden (AG), de Meilen (ZH), de Röthenbach (BE), de Schwyz (SZ), de Sissach (BL), d'Uetikon am See (ZH), d'Uzwil (SG), de Wangen b. Olten (SO) et de Wuppenau (TG).

### **Une boîte à outils pour optimiser la coopération**

Le défi de l'étude consistait à développer les outils appropriés permettant aux communes ou aux associations de mettre au jour l'utilité et les coûts du travail associatif. A cet égard, il s'agissait de quantifier les effets qui, a priori, ne sont pas calculables – dont notamment les facteurs «mous», présentant des rapports indirects de cause à effet. A titre d'exemple, citons les effets sociaux d'intégration et de prévention du travail associatif qui – même s'ils ne constituent pas le but associatif direct – peuvent s'avérer très précieux du point de vue des communes. L'étude a ainsi défini les instruments correspondants et illustré leur utilisation à l'aide d'exemples pratiques concrets.

Depuis plus de 50 ans, le Pour-cent culturel Migros apporte une contribution active au développement social de la Suisse et génère ainsi une plus-value à l'intention de la population. Cette nouvelle étude s'inscrit dans la lignée d'une série d'autres initiatives et projets du Pour-cent culturel Migros, dont l'objectif est de promouvoir le bénévolat civil et social.

L'étude «La coopération entre les communes et les associations en Suisse» est disponible gratuitement en version imprimée ou téléchargeable via Internet: Fédération des coopératives Migros, Direction des Affaires culturelles et sociales, case postale, 8031 Zurich, vereinsweg@vitaminb.ch, www.verainsweg.ch.

### **Informations aux médias:**

Barbara Salm, responsable communication, Direction des Affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich; tél. 044 277 20 79, barbara.salm@mgb.ch

\* \* \* \* \*

*Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. [www.pour-cent-culturel-migros.ch](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch)*